



**Termes de référence pour le Groupe de Travail Protection Transversale  
République Centrafricaine, Bangui  
(Version 10 juillet 2015)**

---

L'inclusion des standards minimum de Protection dans les secteurs humanitaires (Protection transversale) est progressivement devenue une priorité pour la communauté humanitaire.

Le Global Protection Cluster (GPC) a pris la responsabilité de supporter la mise en œuvre effective de la transversalité de la protection, tel que reflété dans ses termes de référence. Le module de coordination des clusters et le transformative agenda (TA) du IASC énoncent également la responsabilité d'OCHA en tant qu'agence de coordination des actions humanitaires à supporter les efforts d'inclusion des standards minimum de Protection dans les interventions humanitaires.

Ainsi, en Novembre 2011, le GPC a mis en place une Task Force au niveau global pour soutenir les acteurs de terrain dans la mise en œuvre des principes énoncés par le IASC et relatif à la protection en transversale.

En juillet 2014, la Task Force GPC a réalisé un atelier en RCA visant à promouvoir la transversalité de la Protection dans les secteurs humanitaires. En mai 2015, la Task Force GPC a organisé à Brazzaville un second atelier de formation de formateur sur la transversalité de la Protection pour les acteurs de RCA.

Des consultations au sein du cluster protection et de l'Intercluster ont permis de valider la création d'un Groupe de Travail Protection Transversale (GTPT) au sein de l'Intercluster en RCA. La GTPT vise ainsi à soutenir les clusters et les groupes de travail à mettre en œuvre les standards minimums de protection dans leurs secteurs d'intervention respectifs selon les termes de références décrits ci-dessous.

Considérant leur responsabilité respective, le cluster Protection et l'Intercluster en RCA entendent mutualiser leurs capacités et soutenir la mise en œuvre de cette GTPT. Elle sera ainsi facilitée par le Cluster Protection et Co facilitée par l'Intercluster. et collaborera étroitement avec la Task Force du GPC basée à Genève.

La création de la GTPT en RCA s'inscrit donc dans le cadre des recommandations issues des ateliers organisé par la Task Force GPC:

- Mettre en place des engagements clairs pour la mise en œuvre de la transversalité de la protection ;
- Mettre en place un mécanisme clair pour le suivi et l'évaluation périodiques de ces engagements ;
- Procéder à une évaluation conjointe avec le Cluster Protection (ou membres), ou pour le moins partager les informations sur les évaluations programmées avec le Cluster Protection.



- Approcher le Cluster Protection pour obtenir un soutien pour la formation du personnel humanitaire.

## **Taches et responsabilité de la GTPT en RCA**

---

Les principales responsabilités de GTPT en RCA sont définies comme suit :

**Au travers du système de coordination des clusters, renforcer les capacités des acteurs humanitaires à mettre en œuvre les principes et standards minimum de Protection dans les interventions humanitaires.**

### ***Taches prioritaires :***

- 1. Assurer que l'intégration de la Protection est régulièrement inscrite à l'ordre du jour des réunions de coordination inter-cluster et des clusters sectoriels**
  - Plaider auprès des Coordinateurs de Cluster pour inclure un point « transversalité de la protection » à l'ordre du jour des réunions.
  - Plaider auprès des chefs d'agences et des clusters responsables pour l'intégration de la protection.
  - Effectuer un suivi avec le HC/HCT et obtenir un support pour l'inclusion des standards minimum de protection dans les secteurs humanitaires.
- 2. Assurez que l'intégration de la Protection est incluse dans les formations d'autres Clusters**
  - Recenser les initiatives d'intégration de la Protection que d'autres clusters entreprennent déjà.
  - Animer des séances sur l'intégration de la protection dans les formations organisées par d'autres clusters.
  - Examiner le matériel de formation existant d'autres groupes afin de s'assurer que la protection soit intégrée.
- 3. Faire le compte rendu des résultats d'évaluations de Protection aux réunions inter-cluster et réunions de l'équipe humanitaire du pays (humanitarian country team).**
  - Mettre en évidence les thèmes qui sont particulièrement pertinents pour les différents secteurs / clusters.
  - Proposer des activités d'intégration de la protection pour les autres clusters sur la base des résultats d'évaluations protection.
- 4. Travailler en bilatérale avec les Clusters pour renforcer l'intégration de la Protection**



- Plaider auprès des clusters prioritaires pour mettre en évidence l'importance d'intégrer la protection dans leur réponse.
- Développer des engagements et des plans d'action avec des clusters prioritaires, et désigner un point focal parmi ces clusters pour l'intégration de protection.
- Entreprendre des missions conjointes pour évaluer l'intégration de protection dans les activités des clusters prioritaires.
- Travailler sur l'harmonisation des outils et pratiques d'intégration dans les divers clusters.

## 5. Mobiliser les ressources nécessaires à l'intégration de la protection dans les clusters

- S'assurer que les plans d'action humanitaire intègrent les besoins pour l'intégration de la protection ;
- Sensibiliser les bailleurs de fonds sur les financements nécessaires à l'intégration de la Protection.
- Renforcer les capacités du GTPT par le recrutement d'expert Protection dédiés à l'intégration de la Protection.
- Développer un mécanisme de suivi évaluation de l'intégration de la Protection.

## Cadre opérationnel pour la GTPT

---

Le GTPT a adopté un cadre opérationnel qui va guider le travail dans les clusters et avec les partenaires :

CADRE OPERATIONNEL POUR LA GTPT	
Composantes principales	En pratique cela signifie.....
Conduite des partenaires, du personnel et des associés	Partenaires, le personnel et les associés ont les compétences appropriées, les capacités, les connaissances et le soutien organisationnel pour conduire leur travail de manière sûre et appropriée
Système de retour/feedback	Hommes, femmes, garçons et filles sont en mesure de signaler des problèmes d'une manière sûre, digne et confidentielle et recevoir une réponse
Engagement communautaire	L'engagement de la communauté active et inclusive dans l'évaluation, la conception, la mise en œuvre et le suivi des projets qui se fonde sur les structures et les capacités communautaires et étatiques existants
Partage de l'information	Des informations précises et en temps opportun sont facilement disponibles pour les femmes, les hommes, les garçons et les filles sur qui nous sommes, ce que nous faisons et ce que sont les services disponibles
Cartographie/référencement	Personnel, les partenaires et les associés ont les connaissances et les informations nécessaires pour aider les communautés à accéder aux services existants



Coordination/ plaidoyer	Plaidoyer et travailler en collaboration avec les acteurs concernés pour améliorer l'environnement de protection, éviter les duplications, prévenir/atténuer et répondre aux risques de protection
Analyse	Toute la planification/programmation est sous-tendue par une compréhension du contexte de protection tout au long du cycle de programme
Ciblage / groupes prioritaires	Les besoins et les capacités spécifiques des plus vulnérables des femmes, des hommes, des filles et des garçons sont identifiés et une assistance est ciblée en conséquence

### Composition du GTPT en RCA

---

Le GTPT est composée de :

- Cluster Protection (NRC – Co Lead)
- Intercluster (OCHA – Co facilitateur/CHF Officer)
- Sous Cluster Protection de l'enfant (Save the Children – Co Lead)
- Sous Cluster VBG (UNFPA – Coordinateur)
- Cluster CCCM/NFI/Abri (UNHCR- Coordinateur)
- Cluster Sécurité Alimentaire (ACTED – Co lead)
- UNICEF (RRM Coordinateur/Protection Officer Bossangoa)
- DRC (Coordinateur Protection/Co Facilitatrice Cluster Protection)
- IRC (Protection Manager)
- OXFAM (Protection Manager)
- Coordinateur du forum ONGs (CCO – Coordinateur)

### Réunion de la GTPT en RCA

---

Le GTPT se réunira une fois le mois pour effectuer un suivi des actions visant l'intégration de la Protection.

Le secrétariat sera assuré par le Cluster Protection.



**Annexe : Listes des membres du GTPT (A compléter lors de la prochaine réunion du GTPT)**

<b>Organisation</b>	<b>Prénom/Nom</b>	<b>Contact</b>
NRC	Nicolas Coutin Co Lead Cluster Protection	72326962 <a href="mailto:nicolas.coutin@nrc.no">nicolas.coutin@nrc.no</a>